



LES CONSOMMATIONS DE DROGUES EN EUROPE PARMI LES ÉLÈVES DE 16 ANS

Résultats de l'enquête European School Survey Project on Alcohol and other Drugs 2019 (ESPAD)

NOTE DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ESPAD 2019, EMCDDA, ESPAD GROUP, OFDT, PARIS 2019

NOTE N° 2020-05 / PARIS, NOVEMBRE 2020



L'ESSENTIEL

■ **ESPAD** : l'European School Survey Project on Alcohol and other Drugs est une enquête en milieu scolaire menée tous les 4 ans depuis 1995 (1999 en France). Le 7^e exercice s'est déroulé en 2019 auprès de 99 647 jeunes Européens âgés de 16 ans.

■ La dynamique de baisse observée ces dernières années pour les usages de tabac, d'alcool et de cannabis concerne toujours l'ensemble des pays. Toutefois, quelques-uns se distinguent nettement des moyennes européennes : l'Islande, la Norvège et la Suède dont les niveaux d'usage sont bien inférieurs ; et la Hongrie, l'Italie, la Slovaquie et la Tchéquie qui, à l'inverse, ont des niveaux de consommation bien supérieurs. Les jeunes Français présentent des moyennes de consommation légèrement supérieures à la moyenne européenne, avec un écart plus marqué pour le cannabis.

■ **TABAC** : les tendances révèlent une diminution constante de la consommation de cigarettes depuis plus de 20 ans. Le tabagisme quotidien est ainsi passé de 20 % en 1995 à 10 % aujourd'hui (31 % à 12 % pour la France). Il s'agit du produit dont les évolutions restent les plus remarquables sur la période.

■ **ALCOOL** : les boissons alcoolisées sont les substances psychoactives les plus populaires et faciles à obtenir à 16 ans. Les niveaux de consommation entre 1995 et 2019 montrent toutefois une lente et constante diminution de leur usage, à l'image de l'expérimentation qui est passée de 88 % à 80 % sur la période, tant au niveau européen qu'en

TABAGISME EN EUROPE À 16 ANS	4
CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES EN EUROPE À 16 ANS	5
SUBSTANCES ILLICITES EN EUROPE À 16 ANS	6
FOCUS SUR L'USAGE PROBLÉMATIQUE DE CANNABIS EN EUROPE À 16 ANS	7
FOCUS SUR L'USAGE DE LA CIGARETTE ÉLECTRONIQUE EN EUROPE À 16 ANS	8
CLASSEMENT DES PAYS SELON LEURS NIVEAUX D'EXPÉRIMENTATION ET DE CONSOMMATION RÉCENTE DE TABAC, D'ALCOOL ET DE CANNABIS	9
L'ENQUÊTE ESPAD	13

France. Si les alcoolisations ponctuelles importantes (API) sont également en recul, les niveaux observés en 2019 demeurent toujours élevés, avec 35 % des élèves européens (34 % parmi les jeunes Français) déclarant avoir consommé au moins 5 verres d'alcool lors d'une même occasion au cours du dernier mois.

■ **CANNABIS** : il s'agit de la substance illicite la plus diffusée et consommée par les jeunes Européens âgés de 16 ans. Si l'expérimentation s'est maintenue autour de 16 % depuis 20 ans, elle a en revanche fortement diminué parmi les jeunes Français, passant de 35 % en 1999 à 23 % aujourd'hui. Les niveaux d'usage au cours du dernier mois ont connu une évolution comparable (de 21 % à 13 % parmi les jeunes Français). Malgré cette orientation positive, les niveaux observés en France demeurent largement au-dessus de ceux mesurés ailleurs en Europe. Actuellement, 5 pays (l'Espagne, l'Italie, Monaco, les Pays-Bas et la Tchéquie) présentent, avec la France, un niveau d'usage dans le mois quasiment deux fois supérieur à la moyenne européenne (12 % vs 7%).

■ **AUTRES SUBSTANCES ILLICITES** : 6,1 % des élèves français de 16 ans déclarent avoir expérimenté au moins une drogue illicite autre que le cannabis, niveau comparable à la moyenne européenne (5,1 %). Parmi l'ensemble des jeunes Européens, l'ecstasy est la deuxième drogue illicite la plus fréquemment expérimentée (2,3 %) suivie par le LSD et autres hallucinogènes (2,1 %), la cocaïne (1,9 %) et les amphétamines (1,7 %). Les expérimentations de méthamphétamines, de crack et d'héroïne concernent près de un adolescent sur cent.

Tableau 1. Les usages de tabac, d'alcool et de cannabis à 16 ans en 2015 et 2018 en France (%) et classement des élèves français relativement à leurs homologues Européens en 2019 (%).

		2015 % et IC	2018 % et IC		Moyenne européenne 2019 % et (min-max)	Classement relatif des jeunes Français*
Tabac	Ensemble	55 [52 ; 59]	45 [42 ; 48]	↘	41 (15- 58)	
	Garçons	54 [50 ; 59]	46 [42 ; 49]	↘	43 (16 - 59)	10 ^e rang
	Filles	56 [52 ; 60]	44 [41 ; 47]	↘	40 (14 - 62)	
EXPÉRIMENTATION	Ensemble	84 [82 ; 86]	80 [79 ; 82]	→	79 (29 - 95)	
	Garçons	85 [82 ; 87]	80 [78 ; 82]	→	79 (37 - 94)	12 ^e rang
	Filles	83 [80 ; 86]	81 [79 ; 83]	→	78 (18 - 96)	
Cannabis	Ensemble	31 [29 ; 34]	23 [20 ; 25]	↘	16 (2,9 - 28)	
	Garçons	34 [31 ; 37]	26 [23 ; 30]	↘	18 (5,5 - 30)	5 ^e rang
	Filles	29 [26 ; 32]	20 [17 ; 22]	↘	13 (0,7 - 28)	
Tabac quotidien	Ensemble	16 [12 ; 20]	12 [8 ; 15]	→	10 (1,9 - 22)	
	Garçons	16 [10 ; 21]	12 [8 ; 15]	→	10 (1,9 - 22)	6 ^e rang
	Filles	17 [13 ; 21]	11 [7 ; 15]	→	10 (1,3 - 25)	
Alcool mois	Ensemble	53 [50 ; 56]	53 [51 ; 55]	→	47 (10 - 74)	
	Garçons	56 [52 ; 59]	54 [51 ; 57]	→	47 (9,4 - 73)	11 ^e rang
	Filles	51 [47 ; 55]	52 [49 ; 55]	→	46 (5,2 - 68)	
USAGES RÉCENTS	Ensemble	31 [28 ; 34]	34 [31 ; 37]	→	34 (7,6 - 59)	
	Garçons	35 [30 ; 39]	36 [32 ; 39]	→	36 (6,8 - 59)	20 ^e rang
	Filles	27 [24 ; 31]	32 [29 ; 36]	→	33 (8,3 - 59)	
Cannabis mois	Ensemble	17 [15 ; 20]	13 [12 ; 15]	→	7,1 (1,4 - 15)	
	Garçons	19 [15 ; 22]	16 [14 ; 18]	→	16 (2,5 - 17)	2 ^e rang
	Filles	16 [13 ; 19]	11 [8 ; 13]	→	11 (0,4 - 12)	

Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018.

Note : La flèche indique le sens de la variation entre 2015 et 2018 : ↘, indique une baisse statistiquement significative, au seuil de risque de 5 %. IC : intervalle de confiance.

(*) Le rang des élèves français est recalculé ici en considérant que les pays dont la prévalence est incluse dans l'intervalle de confiance du niveau observé parmi les jeunes Français avaient un rang comparable.

En collectant de manière régulière et comparable des données depuis 1995, l'European School Survey Project on Alcohol and other Drugs (ESPAD) propose un descriptif unique des usages de drogues à l'échelle européenne sur une période de plus de 20 ans. Elle constitue ainsi la plus grande base de données statistiques validées sur les usages de drogues à l'adolescence, avec plus de 660 000 jeunes Européens qui ont répondu au même questionnaire, selon un protocole de passation identique. La dernière enquête s'est déroulée entre mars et mai 2019 dans 34 pays européens¹ et en 2018 pour la France. Au niveau européen, le dispositif ESPAD est soutenu par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) et coordonné par l'Institut de physiologie clinique (IFC), du Centre national italien de la recherche (CNR).

Le volet français d'ESPAD a été réalisé dans le cadre de l'Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS) qui s'est déroulée en 2018 auprès de l'ensemble des élèves français du secondaire. Pour autant, EnCLASS reposant sur un protocole et un questionnaire identiques au niveau européen pour l'enquête ESPAD, le comité scientifique de l'ESPAD Group a considéré que la comparabilité demeurait suffisante pour intégrer les données françaises à la base internationale ESPAD.

Les résultats présentés ne concernent que les seuls élèves français dont l'âge est identique à celui de leurs homologues européens interrogés en 2019².

Les premiers résultats de l'enquête EnCLASS concernant l'ensemble des élèves du secondaire ont été publiés en juin 2019 (Spilka *et al.*, 2019).

Cette synthèse, après avoir rappelé les niveaux d'usage de tabac, d'alcool, et cannabis chez les élèves français, se centre sur la comparaison des évolutions de ces usages entre 1995 et 2019 parmi l'ensemble des jeunes Européens et parmi les Français. Deux focus sur de nouvelles thématiques questionnées pour la première fois dans l'ensemble des pays participants sont proposés, le premier concerne l'usage problématique de cannabis et le second l'usage de la cigarette électronique.

Le rapport ESPAD 2019 (The Espad Group, 2020) est disponible en ligne sur le site de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) et les fichiers de données peuvent être téléchargés au format Excel sur la page www.espad.org.

Note de lecture : concernant l'évolution des tendances temporelles depuis 1995 (figures 1 à 9), les moyennes pour chacune des années ont été calculées uniquement sur la base des 30 pays qui ont participé à au moins quatre des sept exercices de l'ESPAD dont celui de 2019 : Autriche, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Estonie, Îles Féroé, Finlande, France, Allemagne (Bavière), Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie et Ukraine.

Il peut donc y avoir une légère différence entre les moyennes calculées sur la base de tous les pays qui ont participé à l'exercice 2019, soit 35 au total, et celles estimées sur la base des 30 pays pour l'évolution des tendances temporelles (dans tous les cas il s'agit d'une moyenne des moyennes nationales non pondérées).

1. Voir la liste des pays 2019 page 13.

2. Le dispositif ESPAD se centre sur les élèves âgés de 15-16 ans l'année de l'enquête (ce qui correspond pour l'enquête menée en 2019 aux adolescents nés en 2003 et ceux nés en 2002 en France pour l'enquête menée en 2018). Dans la suite du document, le choix a été fait de considérer ces élèves comme étant âgés de 16 ans puisque étant tous dans leur seizième année.

TABAGISME EN EUROPE À 16 ANS

LES USAGES EN 2019

En 2019, moins d'un Européen de 16 ans sur deux (41 %) déclare avoir déjà fumé du tabac. Un sur cinq (20 %) en a fumé au cours du dernier mois et un sur dix l'a fait quotidiennement. Pour ces trois indicateurs d'usage de tabac, les jeunes Français présentent des niveaux comparables à leurs homologues européens (respectivement 45 %, 22 % et 12 %). Actuellement, une grande partie des pays partagent avec la France un même niveau de tabagisme quotidien (autour de 10 %) tandis que six pays (l'Italie, la Croatie, la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie) présentent des niveaux encore deux fois supérieurs (compris entre 18 et 20 %). Inversement, autant de pays (l'Islande, la Norvège, Malte, la Suède, les Pays-Bas et l'Irlande) déclarent des niveaux de tabagisme quotidien deux fois moindres (entre 2 % et 5 %). Les jeunes Islandais apparaissent comme les plus « vertueux » avec seulement 1,9 % de fumeurs quotidiens (voir figure p. 9).

LES ÉVOLUTIONS DEPUIS 1995

Les niveaux mesurés aujourd'hui sont, dans la grande majorité des pays, les plus bas depuis 1995 : alors qu'on comptait en moyenne sept expérimentateurs sur dix et un fumeur quotidien sur quatre (20 %) en 1995, les élèves de 16 ans sont aujourd'hui deux fois moins nombreux à fumer tous les jours (10 %), et quatre adolescents sur dix seulement ont expérimenté le tabac contre près de sept sur dix en 1995 (voir figures ci-contre). C'est le résultat d'une baisse tendancielle quasi-continue depuis 20 ans. Ce mouvement est largement partagé par les jeunes Français dont la baisse du tabagisme est d'autant plus remarquable que le niveau d'usage quotidien à la veille des années 2000 était de dix points supérieur à celui de leurs homologues européens (31 % vs 23 %).

Figure 1. Évolution de l'expérimentation de cigarettes à 16 ans en Europe et en France depuis 1995 (%)

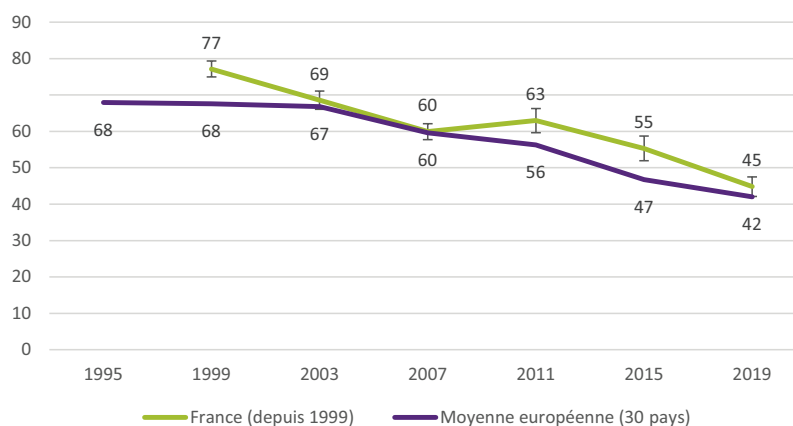


Figure 2. Évolution de l'usage de cigarettes au cours du mois à 16 ans en Europe et en France depuis 1995 (%)

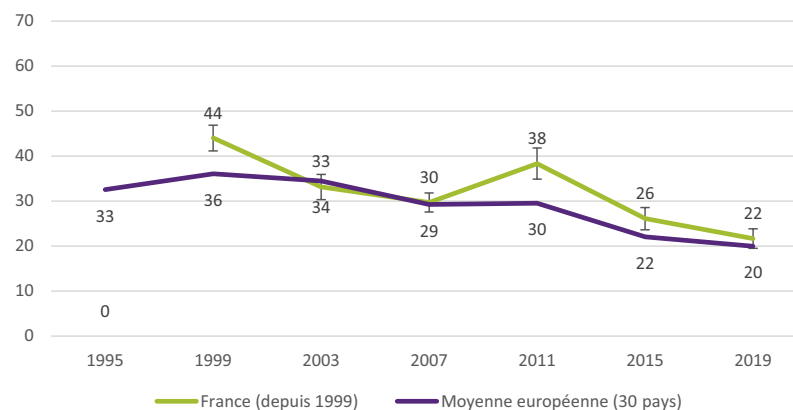
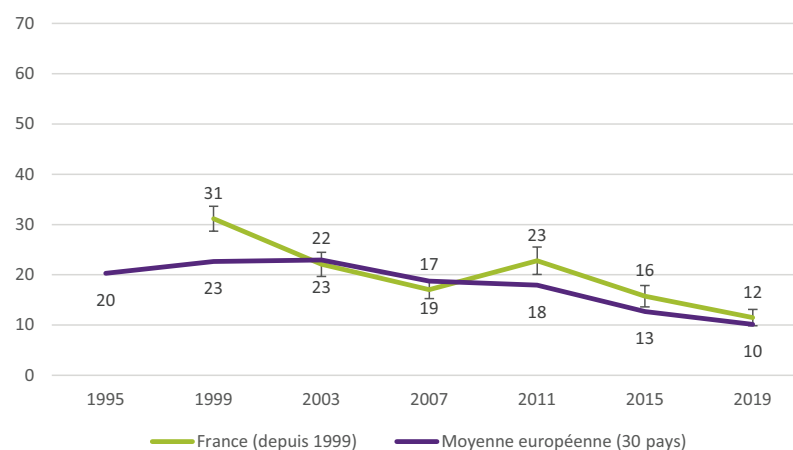


Figure 3. Évolution du tabagisme quotidien à 16 ans en Europe et en France depuis 1995 (%)



Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

Note : les intervalles de confiance à 95 % pour la France sont symbolisés par des barres verticales. Rappel : les moyennes européennes sont calculées sur les seuls pays ayant participé au moins à 4 exercices dont 2019 (30 au total).

CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES EN EUROPE À 16 ANS

LES USAGES EN 2019

À 16 ans, 80 % des jeunes Français ont déjà bu une boisson alcoolisée, niveau comparable à la moyenne européenne en 2019 (79 %). Parmi les 35 pays participants, trois se distinguent nettement par des prévalences bien inférieures : le Kosovo (29 %), l'Islande (37 %) et la Norvège (53 %), la Tchéquie étant a contrario le pays où la diffusion de boissons alcoolisées est la plus importante (95 % d'expérimentateurs).

En ce qui concerne la consommation au cours du mois, les jeunes Français avec une prévalence de 6 points supérieure à la moyenne européenne (53 % vs 47 %), sont dans la première moitié du classement, l'Autriche, l'Allemagne et le Danemark occupant les trois premières places (respectivement 63 %, 65 % et 74 % d'utilisateurs récents) (voir figure page 10). Les alcoolisations ponctuelles importantes (API) au cours du mois (i.e. avoir bu au moins 5 verres lors d'une même occasion de consommation) sont déclarées par 34 % des jeunes Français, soit un niveau équivalent à la moyenne européenne (34 %). L'Autriche, l'Allemagne et le Danemark se situent aux premiers rangs (resp. 49 %, 54 % et 59 %) des 16 pays présentant une prévalence supérieure.

LES ÉVOLUTIONS DEPUIS 1995

Après une hausse continue jusqu'en 2003, l'ensemble des pays a connu une lente baisse des niveaux d'expérimentation. Si le mouvement est identique en France, l'inversion de tendance s'est amorcée plus tardivement, après 2011. On observe un mouvement semblable pour les usages dans le mois, tant au niveau européen qu'en France. Toutefois, depuis 2007, les niveaux parmi les jeunes Français se maintiennent au-dessus des moyennes européennes. La progression depuis 20 ans des API a été globalement plus stable : après avoir lentement augmenté au cours de la première décennie, elle s'est orientée graduellement à la baisse après 2007, pour revenir aujourd'hui un niveau comparable à celui de 1995. Si l'évolution des usages a été identique parmi les jeunes Français, les amplitudes tant à la hausse qu'à la baisse apparaissent plus marquées.

Figure 4. Évolution de l'expérimentation de boissons alcoolisées à 16 ans en Europe et en France depuis 1995 (%)

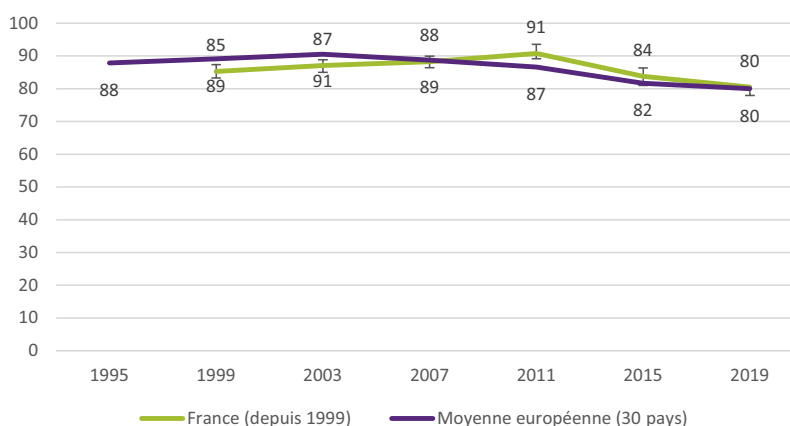


Figure 5. Évolution de l'usage d'alcool dans le mois à 16 ans en Europe et en France depuis 1995 (%)

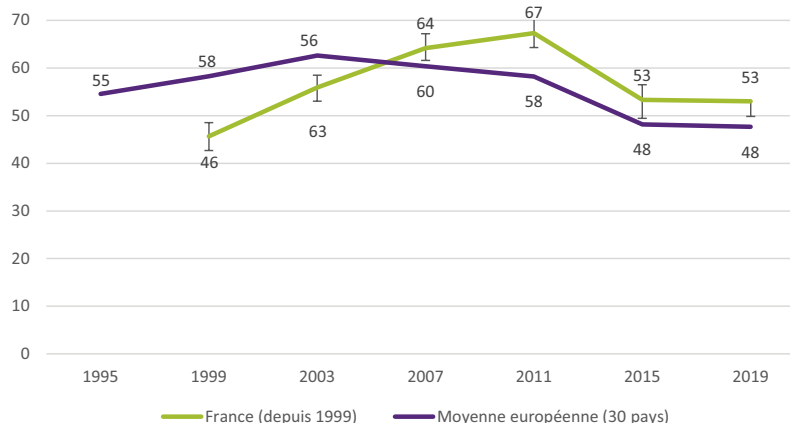
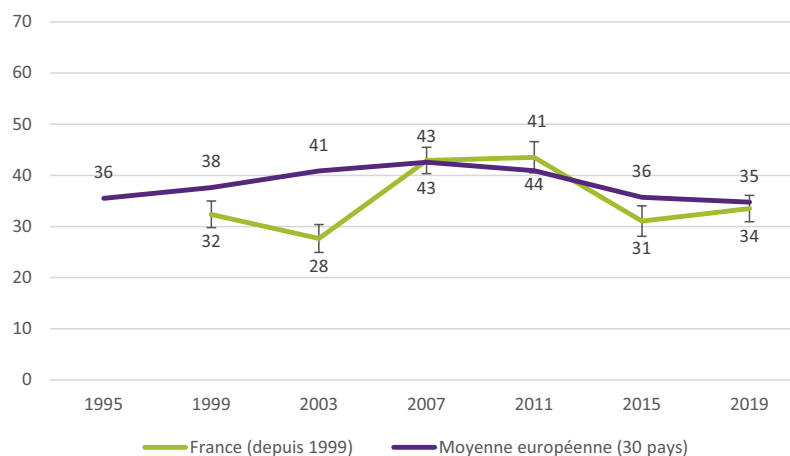


Figure 6. Évolution des Alcoolisations ponctuelles importantes (API) dans le mois à 16 ans en Europe et en France depuis 1995 (%)



Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

SUBSTANCES ILLICITES EN EUROPE À 16 ANS

L'USAGE DE CANNABIS EN 2019

Avec près d'un élève de 16 ans sur quatre (23 %) qui déclare avoir déjà fumé du cannabis, la France se positionne au 6^e rang des pays européens, devancée notamment par les jeunes Italiens et Tchèques qui occupent les deux premières places du classement avec respectivement 27 % et 28 % d'expérimentateurs (voir figure page 12). En 2019, 22 pays sur 35 présentent une prévalence supérieure à la moyenne européenne (16 %). Le Kosovo, la Macédoine et l'Islande sont les pays où les niveaux sont les plus faibles (resp. 2,9 %, 6,1 % et 6,4 %).

Les jeunes Français sont, par ailleurs, plus d'un sur dix (13 %) à en avoir fumé au cours du mois précédant l'enquête, soit une proportion deux fois supérieure à la moyenne des autres pays (7,1 %). Ce niveau d'usage, que la France partage avec les Pays-Bas, Monaco et l'Espagne, place les jeunes Français au deuxième rang du classement juste derrière les Italiens (15 %).

LES ÉVOLUTIONS DEPUIS 1995

L'évolution d'ensemble des usages des jeunes Européens révèle une grande stabilité des niveaux depuis 20 ans. En comparaison, le mouvement observé parmi les jeunes Français apparaît plus fluctuant avec, en outre, des niveaux qui demeurent toujours supérieurs à ceux mesurés dans les autres pays, qu'il s'agisse de l'expérimentation ou des usages récents. Toutefois, depuis 2011, les consommations parmi les jeunes Français sont clairement orientées à la baisse, avec notamment une division par deux du nombre d'usagers dans le mois entre 2011 et 2018.

AUTRES DROGUES ILLICITES

Concernant l'expérimentation d'au moins une autre drogue illicite, les jeunes Français se situent dans la moyenne européenne (6,1 % vs 4,8 %) avec des niveaux orientés à la baisse depuis 2007. Pour près de la moitié d'entre eux, il s'agissait de la cocaïne (2,7 %) alors que cette expérimentation concerne 1,9 % des jeunes Européens. Inversement, l'expérimentation d'ecstasy déclarée par 2,3 % des jeunes Européens en moyenne n'est indiquée que par 1,7 % des jeunes Français.

Figure 7. Évolution de l'expérimentation de cannabis à 16 ans en Europe et en France depuis 1995 (%)

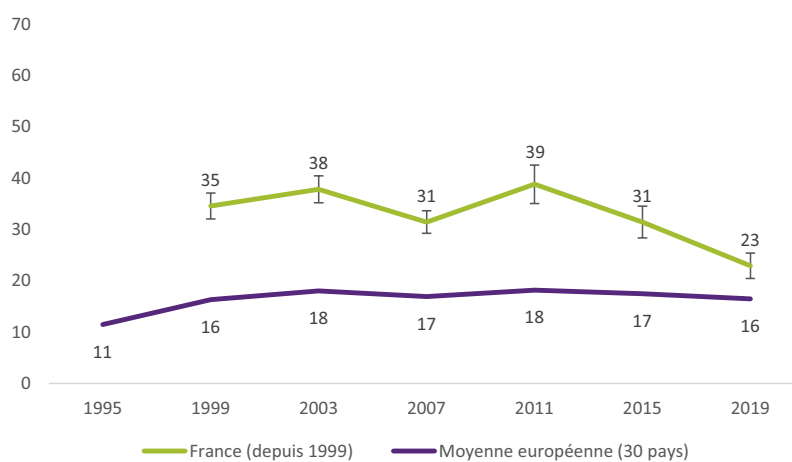


Figure 8. Évolution de l'usage de cannabis au cours du mois à 16 ans en Europe et en France depuis 1995 (%)

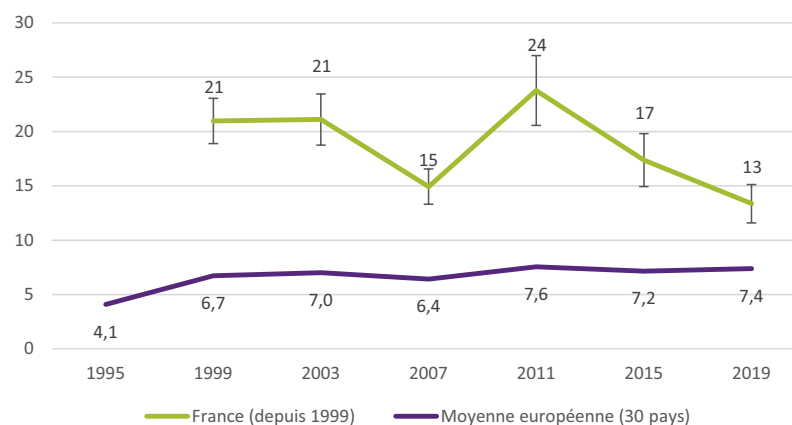
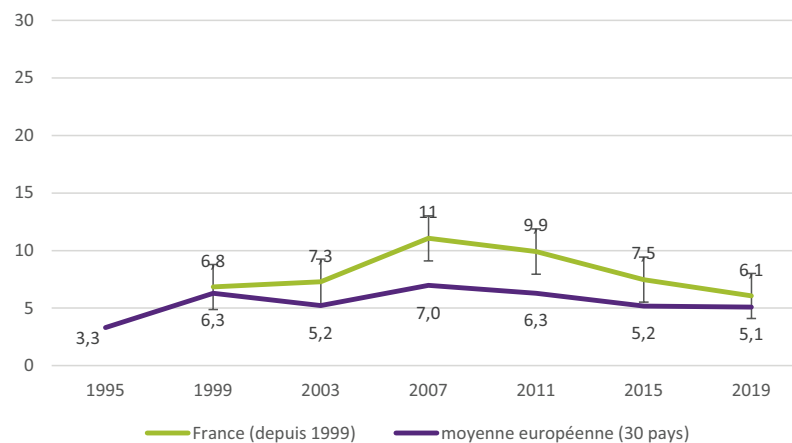


Figure 9. Évolution de l'expérimentation d'une drogue illicite autre que cannabis à 16 ans en Europe et en France depuis 1995 (%)



Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

Note : il s'agit de l'expérimentation d'au moins une drogue parmi les substances suivantes, ecstasy, amphétamine, méthamphétamine, cocaïne, crack, LSD et autres hallucinogènes, héroïne, GHB

FOCUS SUR L'USAGE PROBLÉMATIQUE DE CANNABIS EN EUROPE À 16 ANS

Face à la diffusion importante du cannabis à la fin des années 1990, l'OFDT a élaboré une échelle de repérage des usages problématique de cannabis, le Cannabis Abuse Screening Test (CAST), à partir des principaux critères de détermination de l'abus et de l'usage nocif issus des diagnostics du DSM-V (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, 5^e édition) et de la CIM 10 (Classification internationale des maladies - 10^e version). Cet outil vise à proposer une description et une estimation des usages problématiques indépendamment de la fréquence d'usage, à partir des enquêtes menées en population adolescente. Aujourd'hui, le CAST est l'un des tests de repérage le plus utilisé au niveau européen. Il est notamment soutenu par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies qui, en 2007 et à l'initiative de la France, a favorisé son introduction dans l'enquête ESPAD comme module optionnel. Alors que ce questionnaire est désormais obligatoire, l'enquête ESPAD 2019 offre, ainsi, une première comparaison à l'échelle européenne de ces usages problématiques. La France, pour sa part, exploite le CAST depuis plus de dix ans dans ses enquêtes (Spilka *et al.*, 2018).

Simple d'administration, le CAST se résume à six questions et se décompose en deux étapes. Si la personne répond positivement à la question « Avez-vous pris du cannabis au cours des 12 derniers mois ? », elle est alors invitée à y répondre (pour en savoir plus (Spilka *et al.*, 2013)).

L'USAGE PROBLÉMATIQUE DE CANNABIS EN 2019

En 2019, au regard du CAST, un usager dans l'année de cannabis de 16 ans sur trois présenterait un risque élevé d'usage problématique ou de dépendance au cannabis (35 %). Ainsi, à 16 ans, 4,0 % des jeunes Européens (7,3 % parmi les jeunes français) seraient susceptibles de présenter un risque élevé d'usage problématique. Les résultats présentent une grande variabilité d'un pays à l'autre. Si la France occupe la première place en cohérence avec les niveaux d'usages de cannabis observés par ailleurs, il est intéressant de noter que le lien entre niveau d'usage problématique et celui de la consommation n'est pas systématique. Par exemple, au Kosovo, à Chypre, au Monténégro, en Serbie, en Norvège et en Suède où les usages de cannabis dans l'année (de l'ordre de 5 %) sont parmi les plus faibles en Europe, la prévalence d'usage problématique y apparaît pourtant relativement élevée. À l'inverse, plusieurs pays où la consommation de cannabis est élevée (Pays-Bas, Lettonie et Tchéquie, notamment), la proportion d'usagers problématiques y est comparativement faible. Ces constats corroborent l'hypothèse qu'il n'y a pas de relation simple et directe entre la fréquence de consommation de cannabis et l'usage problématique, d'autres facteurs potentiels, tels que les contextes d'usage, les quantités fumées, mais aussi des facteurs sociaux et culturels étant susceptibles d'influencer les risques liés à la consommation de cannabis.

Figure 10. Prévalence de l'usage problématique de cannabis en Europe à 16 ans (%)



Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

FOCUS SUR L'USAGE DE LA CIGARETTE ÉLECTRONIQUE EN EUROPE À 16 ANS

La cigarette électronique, dénommée également e-cigarette ou vape, est un dispositif commercialisé en France depuis 2010. Son usage s'est développé progressivement dans l'ensemble des pays européens. Elle permet d'inhaler un liquide aromatisé (pouvant contenir de la nicotine ou non) grâce à un procédé de vaporisation. Elle est principalement utilisée par les adultes dans le cadre du sevrage tabagique. Néanmoins, depuis quelques années, la cigarette électronique est aussi utilisée par des adolescents en dehors de toute visée thérapeutique de sevrage, certains l'utilisant sans avoir jamais fumé de tabac. Pour ces jeunes, la présence possible de nicotine dans les e-liquides est susceptible de créer une dépendance forte à l'image de celle de la cigarette. Dans un contexte de baisse du tabagisme, il convient de mieux comprendre les motivations de son usage en population adolescente et dans un premier temps, d'en suivre l'initiation et la diffusion au sein de cette population particulièrement sensible. C'est dans cet objectif qu'a été posé pour la première fois un module de questions obligatoires sur la e-cigarette dans l'enquête ESPAD 2019.

LA PRATIQUE DE LA VAPE EN 2019

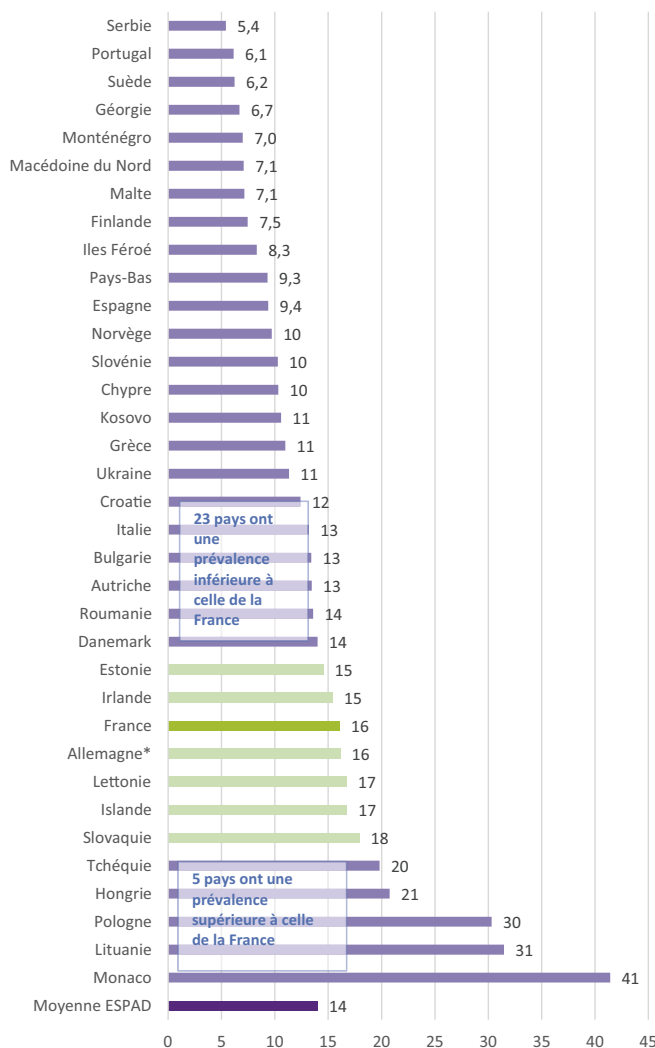
L'expérimentation de la cigarette électronique concerne 40 % des adolescents européens, la prévalence variant selon les pays de 18 % en Serbie à 65 % en Lituanie. Avec 46 % d'expérimentateurs, les jeunes Français se situent dans le premier tiers du classement. Son usage au cours du dernier mois est déclaré par près de un adolescent européen sur sept (14 %) avec une étendue également importante (de 5,4 % en Serbie à 41% à Monaco). Les jeunes Monégasques, Litvaniens et Polonais se distinguent avec des prévalences deux fois supérieures à la moyenne européenne. Les jeunes Français, avec les Irlandais, les jeunes Allemands, les Islandais et les Slovaques, entre autres, voient leurs prévalences d'usage comprises entre 15 et 18 %. Contrairement au tabac, les prévalences d'usage de e-cigarette en France sont, comme dans beaucoup d'autres pays, plus élevées parmi les garçons.

Tableau 2. Usages de e-cigarette à 16 ans en France et en Europe, en 2018 (%)

	2018 % et IC	Moyenne européenne 2019 % et (min-max)	Classement relatif des jeunes Français
Expérimentation de e-cigarette	Ensemble	46 [43 ; 49]	10 ^e rang
	Garçons	51 [48 ; 53]	
	Filles	41 [38 ; 44]	
E-cigarette dans le mois (récent)	Ensemble	16 [14 ; 18]	6 ^e rang
	Garçons	20 [18 ; 21]	
	Filles	13 [11 ; 15]	

Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

Figure 11. Classement des pays selon leur niveau d'usage dans le mois de e-cigarette en 2019 (%)



Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

Note : les pays en vert pâle présentent une prévalence comparable à celle de la France.

(*) : seul le Land de la Bavière a participé à l'enquête 2019.

CLASSEMENT DES PAYS SELON LEURS NIVEAUX D'EXPÉRIMENTATION ET DE CONSOMMATION RÉCENTE DE TABAC, D'ALCOOL ET DE CANNABIS

Figure 12. Expérimentation de tabac (%)

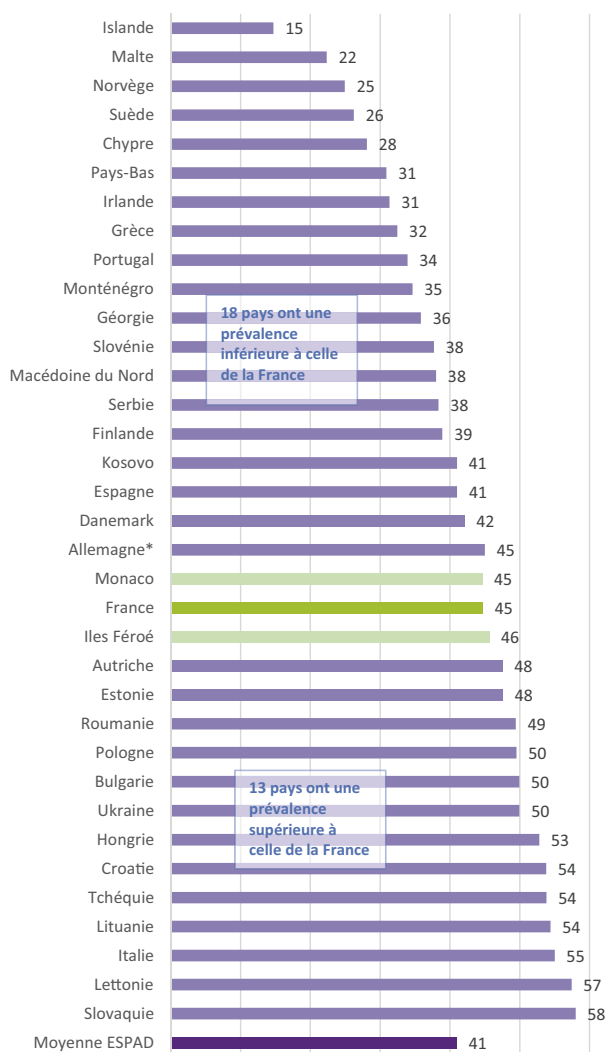
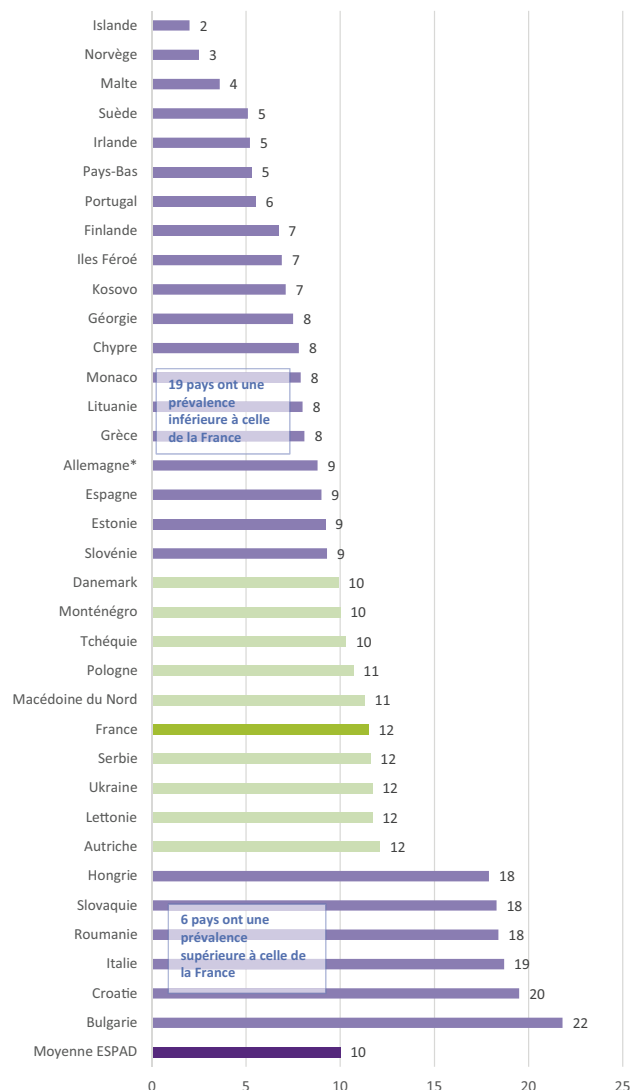


Figure 13. Tabagisme quotidien (%)



Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

Note : les pays en vert pâle présentent une prévalence comparable à celle de la France.

(*) : seul le Land de la Bavière a participé à l'enquête 2019.

Figure 14. Expérimentation d'alcool (%)

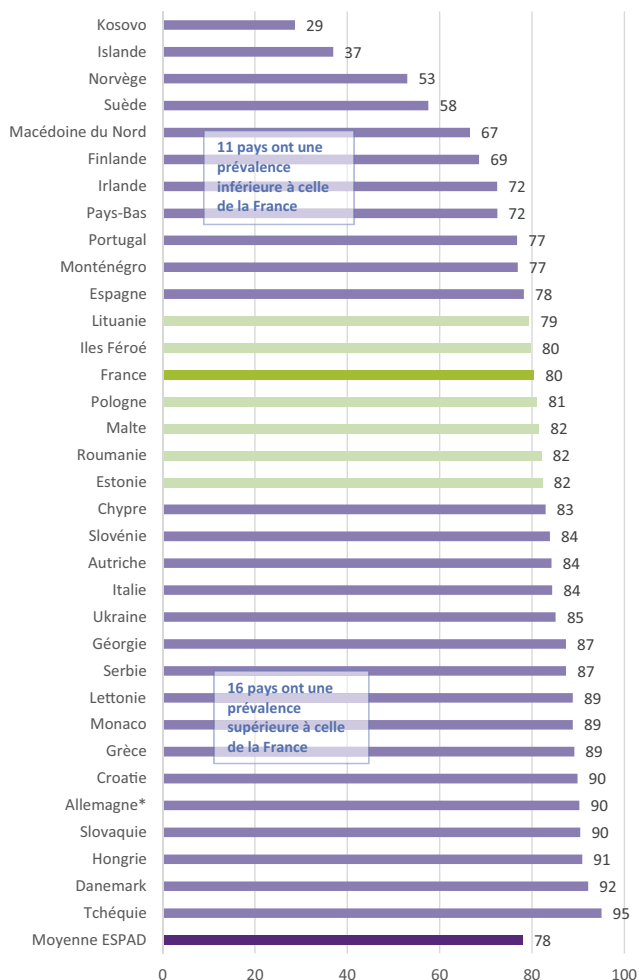
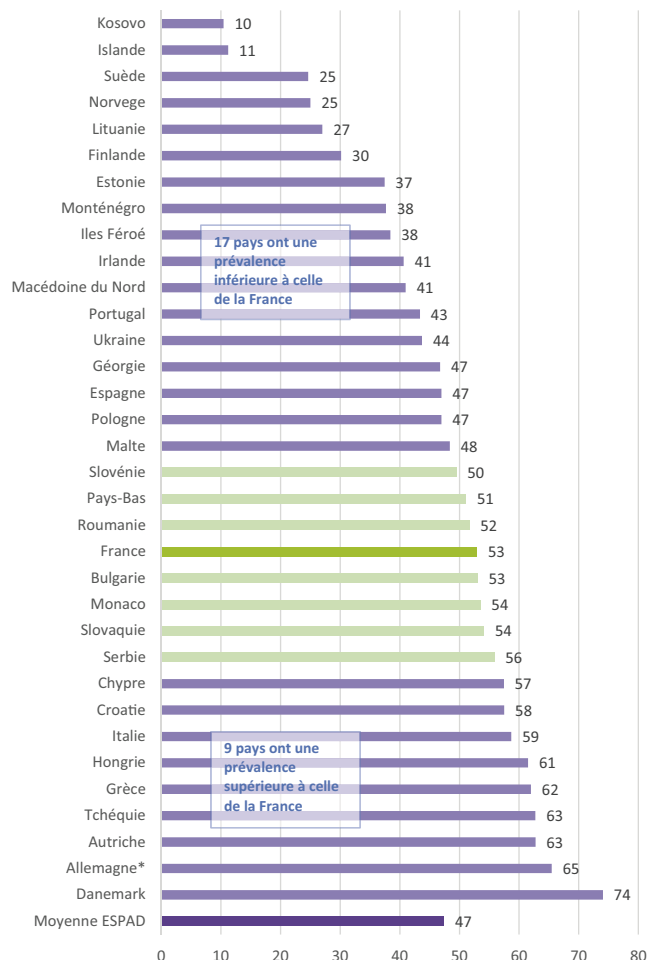


Figure 15. Usage d'alcool au cours du mois (%)

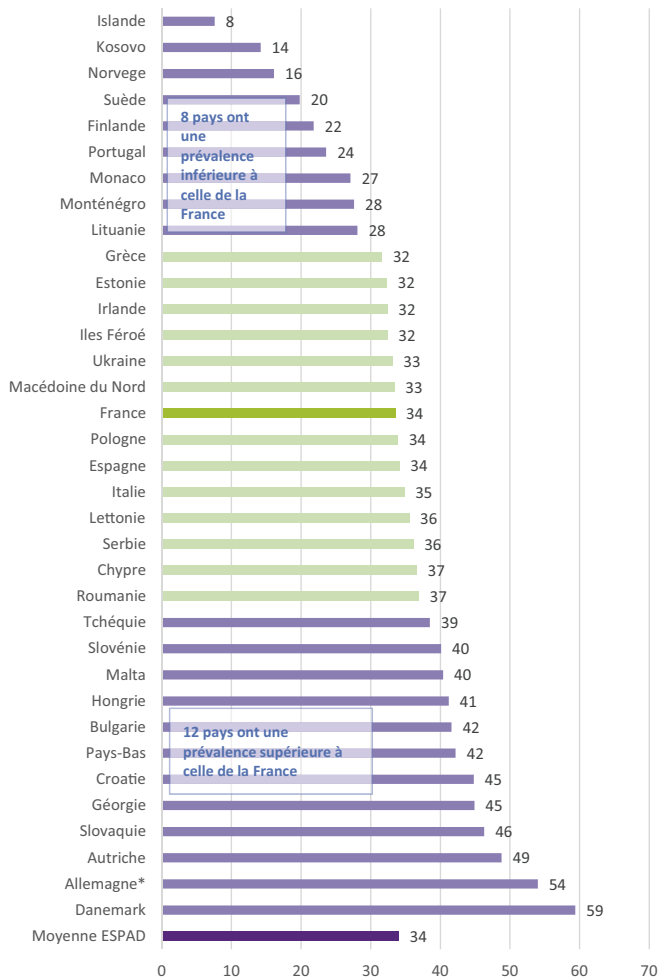


Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

Note : les pays en vert pâle présentent une prévalence comparable à celle de la France.

(*) : seul le Land de la Bavière a participé à l'enquête 2019.

Figure 16. Alcoolisations ponctuelles Importantes (API) (%)



Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

Note : les pays en vert pâle présentent une prévalence comparable à celle de la France.

(*) : seul le Lander de la Bavière a participé à l'enquête 2019.

Figure 17. Expérimentation du cannabis (%)

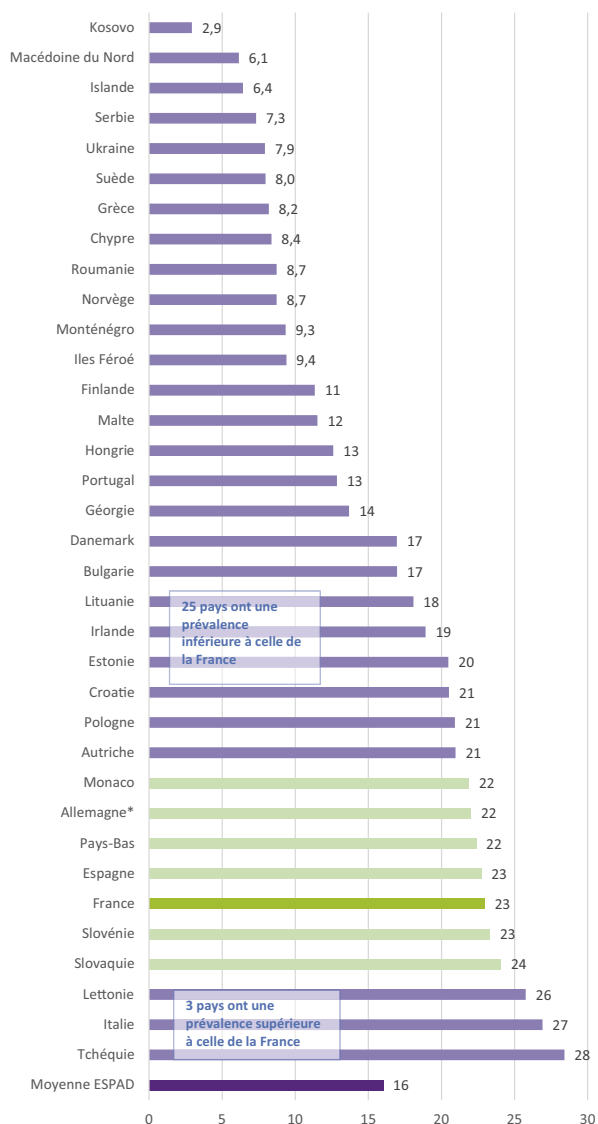
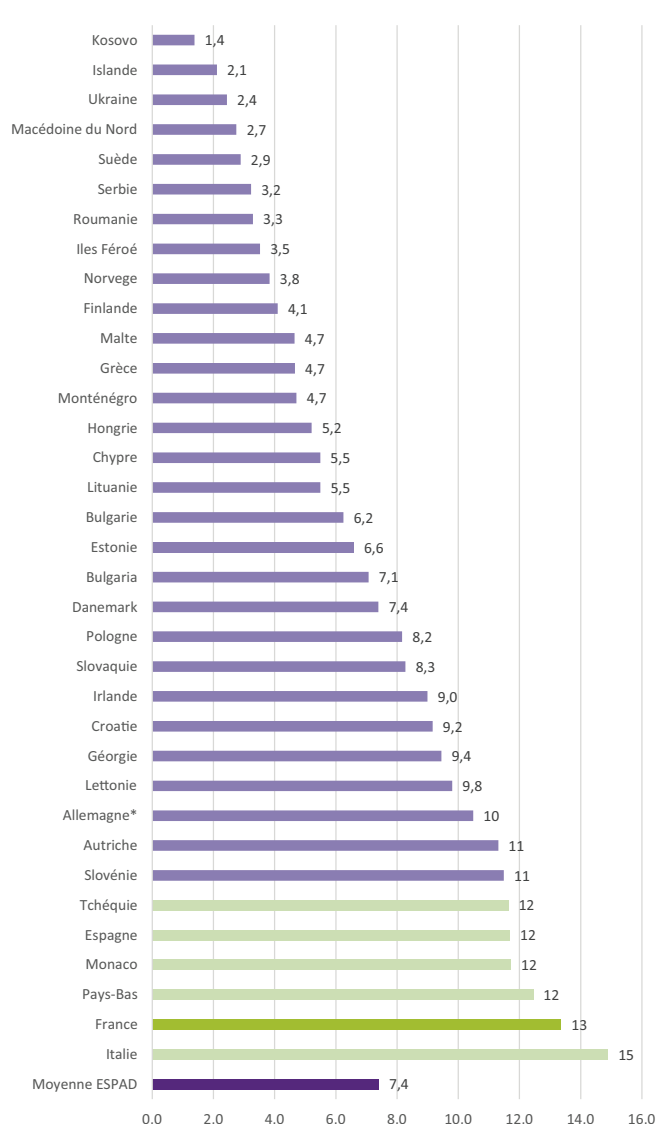


Figure 18. Usage de cannabis au cours du mois (%)



Sources : ESPAD Report 2019, EnCLASS 2018, exploitation OFDT.

Note : les pays en vert pâle présentent une prévalence comparable à celle de la France.

(*) : seul le Land de la Bavière a été concerné par l'enquête 2019.

L'ENQUÊTE ESPAD

L'enquête European School Survey Project on Alcohol and other Drugs (ESPAD) est une enquête conduite depuis 1995 au niveau européen et depuis 1999 en France. Réalisée avec l'appui de l'Observatoire européen des drogues (EMCDDA), ESPAD se déroule en milieu scolaire tous les 4 ans au même moment (printemps) dans l'ensemble des pays participants selon un protocole commun. Le questionnaire standardisé, anonyme et confidentiel porte sur la santé et les comportements à risques comme les consommations de substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis...) des adolescents âgés de 15-16 ans. L'enquête est réalisée en France par l'OFDT, qui en assure le cofinancement et la coordination, en association avec la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, Santé publique France (SpF), le Centre de recherche en Epidémiologie et Santé des Populations (CESP-Inserm URM 1018) et la direction générale de l'enseignement et la recherche du ministère de l'Agriculture.

■ PAYS AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE ESPAD 2019

Allemagne (Bavière), Autriche, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Îles Féroé, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Ukraine.

Carte des pays ayant participé à l'enquête ESPAD en 2019



■ RÉFÉRENCES

Spilka S., Janssen E., Legleye S. (2013) [Détection des usages problématiques de cannabis : le Cannabis Abuse Screening Test \(CAST\)](#). Saint-Denis, OFDT, coll. Note n° 2013-02, 9 p.

Spilka S., Le Nézet O., Janssen E., Brissot A., Philippon A., Shah J., Chyderiotis S. (2018) [Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête ESCAPAD 2017](#). *Tendances*, OFDT, n° 123, 8 p.

Spilka S., Godeau E., Le Nézet O., Ehlinger V., Janssen E., Brissot A., Philippon A., Chyderiotis S. (2019) [Usages d'alcool, de tabac et de cannabis chez les adolescents du secondaire en 2018](#). *Tendances*, OFDT, n° 132, 4 p.

The ESPAD Group (2020) ESPAD Report 2019. [Results from the European School Survey Project on Alcohol and other Drugs](#). Luxembourg, Publications Office of the European Union, coll. EMCDDA Joint Publications.

MÉTHODOLOGIE DU VOLET FRANÇAIS D'ESPAD

En France, les données sont issues de l'Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS), regroupement des deux enquêtes internationales quadriennales menées en milieu scolaire : l'enquête Health Behaviour in School-Aged Children (HBSC) réalisée en France depuis 1994 et ESPAD depuis 1999.

L'échantillonnage a été réalisé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, selon un tirage aléatoire équilibré : au total, 1 137 classes ont été sélectionnées au sein de 336 collèges et 234 lycées (soit deux classes par établissement). L'enquête a permis d'interroger par questionnaire auto-administré et anonyme 20 577 élèves du secondaire soit, après vérification des données, un échantillon final de 20 128 élèves (12 973 collégiens et 7 155 lycéens). Les taux de réponse sont de 78,8 % au collège et 67,0 % au lycée. Les non-réponses correspondent à des absences d'élèves le jour de la passation (environ 12 %), plus rarement du fait de refus de participer émanant des élèves ou de leurs parents (14 % au total) et à des établissements ayant refusé de participer (n = 56).

Les comparaisons internationales sont issues du rapport international d'ESPAD 2019 (cf. <http://www.espad.org/>) et portent sur les élèves de 15-16 ans représentant chacun des pays dans la base de données internationale (n = 99 647 élèves dont 2 588 élèves Français), elles visent à situer la France parmi les 35 pays européens ayant participé au volet d'ESPAD en 2019.

L'enquête EnCLASS 2018 a bénéficié d'un avis d'opportunité du Conseil national de l'information statistique (Cnis, n° 142 / H030) et a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (2155714 v 0).

